

ACTIVATEUR BIOLOGIQUE POUR BACS À GRAISSE, CANALISATIONS, FOSSES SEPTIQUES

- ▶ Poudre à base de cultures de micro-organismes, d'enzymes et d'éléments nutritifs nécessaires au réveil de l'activité biologique.
- ▶ Liquéfie et digère les dépôts organiques (graisses, corps gras, protéines, amidon et cellulose) contenus dans les bacs à graisse, fosses septiques, canalisations de cuisines et de sanitaires.
- ▶ Permet d'espacer les curages des canalisations et bacs, et le pompage des fosses.
- ▶ Comptage bactérien très élevé.
- ▶ L'effervescence permet une meilleure diffusion et activation du produit.
- ▶ Agit rapidement.
- ▶ Supprime les mauvaises odeurs en évitant la formation de sulfure d'hydrogène H₂S.
- ▶ Inoffensif pour l'environnement, micro-organismes certifiés non pathogènes.
- ▶ Produit neutre, sans attaque sur les matériaux.

UTILISATEURS

Hôtels, restaurants, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires, installations agroalimentaires, campings, etc ...

APPLICATION

Pour assurer une bonne efficacité, il est préférable de diluer le produit dans une petite quantité d'eau tiède à 30 / 40 °C maximum. Laisser reposer 15 à 30 minutes, voire 1 heure, le temps que les bactéries se réactivent.

Verser ensuite cette solution dans l'endroit à traiter.

▶ BACS A GRAISSE

Dose initiale d'ensemencement : 50 g par 100 L de capacité.

Dose d'entretien : 25 g par 100L de capacité, chaque semaine.

▶ CANALISATIONS

Dose d'entretien : 25 g, chaque semaine.

▶ FOSSES SEPTIQUES

Dose initiale d'ensemencement : 100 g par m³ de capacité.

Dose d'entretien : 25 g par m³ de capacité, chaque semaine.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : poudre blanchâtre.

pH : 6,5 - 7,5.

Comptage bactérien : 2.2x10⁹ CFU/g.

CONDITIONS D'EMPLOI

L'ajout de produit acides, alcalins, ou de désinfectants perturbera et diminuera l'action du BIOPLUS NEW. Stocker au frais et au sec, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2796-0917



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

